

Les élus bretons ont toujours leurs maux à dire

Leur moral est en berne. Les élus l'ont redit lors de l'AG de l'Association régionale d'information des collectivités territoriales. Qui propose des formations pour donner un second souffle à mi-mandat.

« Désarroi », « trouble », « amertume » : quels que soient les mots employés, les témoignages de la soixantaine d'élus bretons présents samedi à Plaintel (Côtes-d'Armor) pour l'assemblée générale de l'Association régionale d'information des collectivités territoriales (Aric) vont dans le même sens. Ces témoignages permettent de mieux mesurer l'ampleur de l'inquiétude des maires qui s'est soldée par une impressionnante vague de démissions (62 maires et 3 500 élus municipaux en Bretagne) depuis 2020. « Le malaise des élus, cela fait dix ans qu'on en parle, explique le politiste Rémi Lefebvre, invité de l'Aric ce samedi. Mais depuis quelque temps, on assiste à une dégradation incontestable des conditions pour exercer le mandat de maire. »

« Il faut vraiment aimer les gens... »

Pour expliquer leur coup de « blues », les élus avancent deux raisons. Tout d'abord, les rapports de plus en plus tendus avec leurs administrés. Autrefois figure incontestée de leur commune, les maires deviennent de plus en plus « à portée d'engueulade ». Parfois même, ils sont menacés, insultés et injuriés. « Il faut vraiment aimer les gens pour occuper cette fonction, affirme Pierre-Alexis Blévin, maire de Pléneuf-Val-André (Côtes-d'Armor). Certaines personnes qui viennent me voir m'agressent avant même de me parler de leurs problèmes. »

Rappelant les menaces de mort à l'encontre de Françoise Plédadul, maire de Plucrescant (Côtes-d'Armor), victime en mai dernier d'un sabotage de son véhicule, ou celles de Jean-Luc Pithois, maire de Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-d'Armor), qui a reçu en juin une balle de 9 mm par courrier, Vincent Alleno, maire de Plaintel, s'exclame : « Les symboles de la République sont régulièrement attaqués. Il faut réagir... » Rémi Lefebvre confirme : « Les plaintes déposées par les élus sont en nette augmentation : 2 300, au niveau national, en 2022. Mais il y en a sûrement plus. Beaucoup d'élus renoncent à signaler toute forme de violence par crainte de représailles. »



62 maires et 3 500 élus municipaux ont démissionné, en Bretagne, depuis 2020. | PHOTO : ILLUSTRATION THIÉRY CREUX / APOUVES OUEST-FRANCE

Deuxième argument mis en avant par les maires : le sentiment de se voir en partie « dépossédés » de leur rôle, du fait des regroupements de communes et de l'intercommunalité. Noyés dans des « technostructures » qui augmentent considérablement les tâches administratives et requièrent une technicité qu'ils ne maîtrisent pas forcément, les maires craquent. « Dans ces intercommunalités XXL, certaines communes sont à 40 minutes de voiture du siège administratif, note le maire de Pléneuf-Val-André. Les bassins de vie n'ont plus rien à voir entre eux. Comment voulez-vous parler de proximité à vos administrés ? »

Olivier Gaigne, maire de Saint-Marc-le-Blanc, petite bourgade à côté de Fougères (Ile-et-Vilaine), n'est pas en reste. « La loi Notre de

1995 a transféré les principales compétences des communes vers les intercos. Que reste-t-il aux élus locaux ? Ils ont l'impression de ne plus servir à grand-chose. » Rémi Lefebvre acquiesce : « Le développement de l'intercommunalité déplace le centre de gravité du pouvoir local et laisse une partie des maires impuissants. Au total, l'honorabilité attachée traditionnellement à la fonction se détériore. La commune est en danger ! »

« Un second souffle à mi-mandat »

La situation est grave, mais pas désespérée. Une augmentation des indemnités et, véritable serpent de mer, la création d'un statut de l'élu

permettant de mieux concilier l'exercice du mandat avec la vie personnelle et professionnelle, redonneraient un peu de baume au cœur aux élus.

En attendant, l'Aric pare au plus pressé... Et propose aux collectivités locales des accompagnements collectifs ou du coaching individuel. « Être élu, c'est devenu un vrai métier, insiste Gaëlle Stricot Bertheval, présidente de l'Aric et maire de Saint-Abraham (Morbihan). Il faut des connaissances parfois pointues dans des domaines aussi divers que l'urbanisme ou l'assainissement. Il faut savoir manager une équipe... » Des formations à la carte sont donc plus que jamais nécessaires.

En 2023, 19 communautés de communes et 461 communes bretonnes sont adhérentes à l'Aric. Soit au total 9 000 élus. Et au 1^{er} octobre, 489 stagiaires avaient été formés. Et 82 sessions organisées pour des groupes. Les retours sont tous positifs. « Beaucoup de nouveaux élus avaient commencé le mandat en pleine épidémie du Covid, masqués, avec des interrogations et des incertitudes, affirme Solène Boulanger, consultante à l'Aric. Ces formations vont leur donner un second souffle à mi-mandat et permettre de réenchanter la mission d'élu. »

Joël BIGORNE.



Une partie de l'équipe de l'Association régionale d'information des collectivités territoriales (Aric) lors de l'assemblée générale qui se tenait à Plaintel (Côtes-d'Armor) samedi matin. | PHOTO : OUEST-FRANCE

« Et si l'on augmentait les indemnités des élus ? »

Rémi Lefebvre, politiste et membre de l'Observatoire de l'éthique publique, était l'invité, samedi de l'Association régionale d'information des collectivités territoriales (Aric) à l'occasion de son assemblée générale, à Plaintel (Côtes-d'Armor). Auteur avec le sociologue Didier Demazières d'un livre blanc sur les indemnités des élus locaux, il tente de dépassionner un sujet trop souvent fantasmé.

« La question de la juste indemnisation des élus est centrale pour le bon fonctionnement de la démocratie, insiste Rémi Lefebvre devant l'assemblée. Mais elle est alimentée par les passions et les idéologies : les élus seraient trop payés pour les uns, ou au contraire sous-payés pour les autres... Seule certitude : le système actuel de rémunération est

opaque et injuste. »

Devant les soixante élus bretons présents, l'universitaire l'affirme : « La grande majorité des maires ne vivent pas de la politique alors qu'ils y consacrent une partie essentielle de leur temps. C'est une anomalie... L'une des réponses au malaise actuel, parmi d'autres, est donc de reconsidérer leur indemnisation. Mais ce n'est pas simple dans un tel climat de défiance des élus. »

Une loi pour la fin de l'année ?

Dans la salle, on opine du chef. Rémi Lefebvre se risque alors à deux propositions. Indemniser les élus à la tâche : « On donnerait un bonus à ceux qui s'impliquent le plus ». Un peu compliqué à mettre en place.

Un compromis réaliste pourrait alors tenir « dans un donnant-donnant : augmenter les ressources des maires mais limiter leurs mandats dans le temps, à deux par exemple, ce qui supposerait d'améliorer leur formation. Mieux assurer l'exercice du mandat tout en évitant la constitution d'une caste locale ! »

Et l'universitaire de poursuivre : « Cela supposerait d'ouvrir le débat, or aujourd'hui la tentation est grande de refouler cette question et de cacher la poussière sous le tapis. Un projet de loi est en cours de discussion... Il devrait être voté à la fin de cette année. C'est déjà une prise de conscience... Attendons de voir. »



Rémi Lefebvre, universitaire membre de l'Observatoire de l'éthique publique. | PHOTO : PHOTOFRANCE DU NORD-MANNE

J. B.